



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

PME

Question au Gouvernement n° 2482

Texte de la question

## CREATION, TRANSMISSION ET DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

M. le président. La parole est à M. Serge Poignant, pour le groupe UMP.

M. Serge Poignant. Monsieur le président, ma question s'adresse à M. le ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat et des professions libérales.

Monsieur le ministre, les chiffres de 2005 ont été rendus publics hier : avec 225 000 nouvelles entreprises, la relance de la création d'entreprises est installée durablement dans notre pays. Nous avons su relever ce défi quantitatif, notamment grâce à la loi pour l'initiative économique que vous avez fait adopter. Le cap fixé par le Président de la République : la création d'un million d'entreprises pendant le quinquennat, sera franchi et même dépassé.

Le Gouvernement a également beaucoup fait pour favoriser la transmission d'entreprise, notamment en allégeant la fiscalité qui pèse sur les cessions.

M. Jean-Pierre Kucheida. N'importe quoi !

M. Serge Poignant. La réforme des plus-values de cession, adoptée à la fin de l'année dernière, est un élément fondamental de ce dispositif et répond à un enjeu essentiel, 700 000 chefs d'entreprise devant partir à la retraite dans les dix ans qui viennent.

Monsieur le ministre, vous qui, ce matin, en compagnie du Premier ministre, avez inauguré le Salon des entrepreneurs, consacré à la création, à la transmission et au développement des petites et moyennes entreprises, pouvez-vous nous dire quels seront les axes prioritaires de l'action du Gouvernement au cours de l'année 2006 en faveur des PME, et plus particulièrement de leur développement ? Je suis persuadé que nous pouvons encore progresser dans ce domaine, car ce sont les entreprises qui créent de l'emploi, en particulier les PME. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat et des professions libérales.

M. Renaud Dutreil, *ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat et des professions libérales*. Monsieur le député, grâce aux lois dont vous avez été le rapporteur et que la majorité a votées, nous sommes en train de gagner la bataille de la création d'entreprises...

Mme Huguette Bello. Tu parles !

M. le ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat et des professions libérales. ... avec 225 000 créations en 2005 : record battu ! Ce surcroît d'entreprises créées représente 100 000 emplois nouveaux proposés aux jeunes Français.

M. Augustin Bonrepaux. Où sont-ils, ces emplois ?

M. le ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat et des professions libérales.

Nous sommes également en passe de gagner la bataille de la transmission d'entreprise, car protéger le patrimoine économique des Français, c'est protéger leur emploi. Et quand j'entends M. Fabius et ses collègues rivaliser de patriotisme économique, j'ai envie de leur dire :...

M. Augustin Bonrepaux. Dites-nous plutôt ce que vous faites !

M. le ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat et des professions libérales. ...

que n'avez-vous modifié la fiscalité entre 1997 et 2002 ? Car je peux dresser, département par département, la liste des PME qui ont été vendues durant cette période à des intérêts étrangers uniquement à cause d'une fiscalité confiscatoire ! (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

Nous sommes en train de gagner la bataille de l'emploi dans les très petites entreprises : 300 000 contrats nouvelles embauches conclus, cela représente 100 000 emplois qui n'auraient jamais vu le jour si le Premier ministre n'avait pas proposé ce nouvel outil. Et nous gagnerons également la bataille de l'emploi dans les PME... M. Albert Facon. Mais en 2007, vous allez perdre !

M. le ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat et des professions libérales. ... grâce au contrat première embauche, qui leur offre une vraie chance d'embaucher des jeunes.

Mais il faut aller plus loin ! Ce matin, j'ai fait part au conseil des ministres de notre souhait de mettre en place plusieurs programmes. Consacrés au financement, à l'innovation, à l'exportation, à la détection des futurs champions français ...

Mme Martine David. En attendant on les connaît, les champions !

M. le ministre des petites et moyennes entreprises, du commerce, de l'artisanat et des professions libérales. ...et enfin au regroupement des PME, afin de doter notre pays d'entreprises à fort potentiel de croissance, ces cinq programmes montrent que nous menons une politique complète, qui donne aujourd'hui ses premiers résultats. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Serge Poignant](#)

**Circonscription :** Loire-Atlantique (10<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2482

**Rubrique :** Entreprises

**Ministère interrogé :** PME, commerce, artisanat et professions libérales

**Ministère attributaire :** PME, commerce, artisanat et professions libérales

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 2 février 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 2 février 2006